



Il est maintenant possible de réserver une plage horaire pour jouer au tennis ou au pickleball.

Un terrain de tennis est disponible au parc Grand-Pré (46, rue Grand-Pré) et deux surfaces multi, lignées pour le pickleball sont aussi disponibles au parc Denis (92, chemin Denis) et au parc Godmaire (38, rue Godmaire).

Étant donné l'achalandage, vous pouvez maintenant réserver votre plage horaire, à raison d'une heure par jour, par membre, pour le tennis et des plages de 2 heures, par jour, par membre, pour le pickleball. A noter que les réservations sont ouvertes aux résidents seulement.

Tout d'abord, vous devez avoir un dossier familial. Si vous n'en avez pas, cliquez [ici](#) et entrez vos informations. Une fois le dossier familial créé, suivez les procédures suivantes.

➤ **Pour effectuer une réservation :**

1. Connectez-vous dans Sport Plus pour accéder à votre dossier familial.
2. Dans le coin droit, cliquez sur [Horaire/location de plateaux](#)
3. Choisissez l'installation selon l'activité que vous désirez
4. Cliquez ensuite sur [Réserver](#)
5. Choisissez ensuite la date et l'heure
6. Cliquez sur [Réserver](#)
7. Accédez à votre panier et [Confirmer](#)

Une confirmation vous sera émise par courriel.

➤ **Pour annuler une réservation :**

1. Cliquez sur [Mon dossier](#) en haut à droite
2. Cliquez sur [Mes réservations](#)
3. Sélectionnez la réservation à annuler
4. Cliquez sur l'icône de poubelle rouge, en bas à droite.

Une confirmation vous sera émise par courriel.

Pour toute question additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des loisirs et de la culture au 819 827-3434, poste 6816 ou consultez notre page des [parcs et sentiers](#).